

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 27 mars 2020

Objet : _____ **Continuité éducative**

Le Département du Loiret prête 400 ordinateurs portables aux collégiens du Loiret qui en ont besoin, afin de les aider à suivre leurs cours durant le confinement

Le Département du Loiret met tout en œuvre en faveur de la réussite scolaire des jeunes, notamment durant la période de confinement instaurée dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. Dans ce cadre, la collectivité met à disposition des collégiens qui ne sont pas équipés 400 ordinateurs portables. De quoi leur permettre de suivre leurs cours et d'accéder aux ressources éducatives mises en ligne sur le site du Département <https://apprendre-a-la-maison.loiret.fr>.

Le Département du Loiret est en train de redéployer les 400 ordinateurs portables dont il a équipé les 57 collèges du Loiret. L'objectif ? Les prêter gratuitement à l'ensemble des collégiens, du public mais également du privé (soit 69 établissements), qui en auraient la nécessité durant la période de confinement.

Au préalable, les services du Département ont évalué les besoins au sein de chaque collège. Les établissements non-équipés d'ordinateurs portables seront dotés grâce à la mise en place d'un système de prêt solidaire entre établissements.

Une fois reconfigurés par les agents des services de maintenance du Département, ces ordinateurs seront confiés, en respectant les gestes barrière, aux familles des élèves par le biais des chefs d'établissement. Seul prérequis : que les familles disposent d'une connexion internet.

Afin de garantir la sécurité de chacun, les machines seront confiées aux familles par les chefs d'établissement munis d'un masque, lors de rendez-vous individuels organisés dans le strict respect des gestes barrières.

Une fois à la maison, les familles devront :

- nettoyer l'ordinateur avec une lingette désinfectante
- ou le stocker dans un endroit bien à part durant une demi-journée, en veillant bien à ne pas le toucher durant ce laps de temps

Pour l'heure, plus d'une centaine de machines sont d'ores et déjà opérationnelles. Les premiers ordinateurs ont été prêtés aux familles dès aujourd'hui. Le déploiement de l'ensemble de ces équipements informatiques sera échelonné sur plusieurs semaines. La prochaine vague de prêts interviendra dès lundi prochain.

Parmi ces 400 ordinateurs portables, 15 ont été réservés aux 7 Maisons de l'enfance à caractère sociale réparties sur l'ensemble du territoire.